

Séance du 24 Juillet 2008

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué le 18 juillet 2008, s'est réuni au lieu habituel de ses séances et a délibéré sur la question suivante dont le compte rendu a été affiché à la porte principale de la Mairie.

-oOo-

PRESENTS : Dr Grenet, Maire-Président ; M. Etchegaray, Mme Lauqué, M. Millet-Barbé, Mme Dumas, M. Labayle, Mme Bisauta, MM. Gouffrant, Soroste, Mme Gentili, Adjointes ; MM. Pommiez, Saussié, Causse, Lozano, Mmes Chabaud-Nadin, Castel, M. Lacassagne, Mme Demont, MM. Escapil-Inchauspé, Gastambide, Mmes Doucet-Joyé, Salducci, M. Soudre, Mme Capdevielle, MM. Aguerre, Etcheto, Mme Thicoipe, M. Bergé, Mme Loupien-Suares, M. Ugalde, Conseillers Municipaux.

ONT DONNE POUVOIR : Mme Durruty à Mme Doucet-Joyé ; M. Jaussaud à M. Saussié ; M. Arandia à M. le Maire ; Mme Boé à M. Lacassagne ; Mme Darmendrail à M. Escapil-Inchauspé ; Mme Touraton à Mme Salducci ; M. Barrère à M. Ugalde.

EXCUSEES : Mme Chevrel, Mme Pibouleau-Blain.

SECRETAIRE : Mme Salducci.

OBJET : PATRIMOINE IMMOBILIER - Maintenance des systèmes de sécurité incendie des bâtiments municipaux - Consultation des entreprises.

M. ESCAPIL-INCHAUSPE présente le rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

Les bâtiments municipaux les plus importants sont équipés de systèmes électroniques de sécurité incendie (SSI).

Ces équipements doivent être contrôlés régulièrement et certains éléments tels que les détecteurs et les batteries sont remplacés lorsqu'ils ont atteint une certaine vétusté. En outre, il est parfois nécessaire de procéder à quelques travaux d'amélioration.

Pour réaliser ces prestations, la ville de Bayonne passe un marché avec une entreprise spécialisée.

Le dossier d'appel d'offres concerne la maintenance préventive, la maintenance curative et la garantie totale pour les sites suivants :

Hôtel de Ville / Théâtre
Annexe 1 rue Ducéré
Centre Technique Municipal
Musée Léon Bonnat
Bibliothèque centrale
Muséum villa Lauga
Maison des Barthes
Maison des Associations
Salle Lauga
Halles
Club House Aviron Bayonnais
Maison pour Tous
Parc de stationnement de la Gare
Parc de stationnement Sainte-Claire
Parc de stationnement Tour de Sault
Parc de stationnement Vauban

Par ailleurs, les deux établissements suivants vont faire l'objet de travaux :

- Le parc de stationnement Paulmy va être équipé à brève échéance
- L'installation actuelle du parc de stationnement Vauban doit être complètement remplacée

Leur maintenance ultérieure est donc intégrée au présent dossier de consultation.

Les prestations de ce nouveau contrat d'une durée de 4 ans sont estimées à 220 000 €HT (en valeur actuelle), soit 55 000 €HT par an.

Je vous propose :

- d'approuver le dossier de consultation des entreprises ;
- d'autoriser Monsieur le Maire à lancer une procédure d'appel d'offres ouvert pour la passation du marché ;

- d'autoriser Monsieur le Maire à relancer une procédure en marché négocié dans le cas où la procédure serait déclarée infructueuse par la commission d'appel d'offres ;
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer le marché correspondant.

Adopté à l'unanimité.

Ont signé au registre les membres présents.